



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Le **Courrier** de
PUNESCO

Mai • 2006 • ISSN 1993-8616

PATRIMOINE IMMATÉRIEL





PATRIMOINE IMMATÉRIEL

En 2003, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel était adoptée par les Etats membres de l'UNESCO.

Le 20 avril dernier, elle est entrée en vigueur.

C'est une nouvelle étape pour ce patrimoine vivant, fragile par nature.

Les chants hudhud des Ifugao (Philippines).



PATRIMOINE IMMATÉRIEL : UN PASSÉ TRÈS PRÉSENT

L'entrée en vigueur de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel constitue une nouvelle étape pour ce patrimoine vivant, fragile par nature. **3**



LE BOIS SACRÉ DES ZAFIMANIRY

Les Zafimaniry de Madagascar font plus que sculpter le bois. Ils impriment sur ce matériau sacré toute leur cosmogonie. En 2003, cette tradition a été proclamée Chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel par l'UNESCO. **8**



LA COLOMBIE MÈNE CAMPAGNE POUR L'IMMATÉRIEL

Grâce à une campagne parrainée par l'UNESCO, la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est aujourd'hui sur le devant de la scène. **5**



LE MÉTIER À TISSER LA TRADITION

Considérée comme l'une des meilleures tisserandes traditionnelles des Philippines, Haja Amina Appi est devenue en 2004 l'un des « trésors humains vivants » de son pays. En transmettant son art, elle garantit la préservation de cet élément du patrimoine immatériel. **10**



IL N'Y AURA PLUS DE CHEFS-D'ŒUVRE

Rieks Smeets est chef de la Section du patrimoine immatériel de l'UNESCO. Il revient sur les conséquences de l'entrée en vigueur, le 20 avril, de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. **7**



OLONKHO, UNE ÉPOPÉE VIEILLE DE DOUZE SIÈCLES

Interdite pendant l'ère soviétique, l'épopée Olonkho, récitée depuis des générations en lakoutie, a bien failli disparaître. Cette tradition orale liée au folklore chamanique a été proclamée Chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel par l'UNESCO en 2005. **11**

CHRONOLOGIE 13

Dates importantes concernant l'action de l'UNESCO dans le domaine du patrimoine immatériel.

LE COURRIER REMONTE LE TEMPS 14

Le *Courrier de l'UNESCO* a consacré plusieurs numéros aux questions liées au patrimoine immatériel. Petit voyage dans le temps.

L'entrée en vigueur de la Convention
pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel constitue
une nouvelle étape pour ce patrimoine vivant, fragile par nature.

PATRIMOINE IMMATÉRIEL UN PASSÉ TRÈS PRÉSENT



Les dessins de sable du Vanuatu font partie des Chefs-d'œuvre du patrimoine immatériel.

Les traditions et expressions orales (y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel), les arts du spectacle, les pratiques sociales, les rituels et les événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou encore les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel sont autant d'éléments qui, à l'image des îles Galápagos ou des Pyramides d'Égypte, méritent d'être sauvegardés pour les générations futures.

Depuis le 20 avril, date de son entrée en vigueur, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel veille à assurer une continuité de ces témoignages vivants de la créativité humaine.

A ce jour, quarante-sept États – depuis l'Algérie, premier pays à l'avoir approuvée en février 2004, jusqu'à l'Albanie, qui l'a ratifiée le 4 avril

2006- sont parties à cette Convention qui vient compléter le dispositif normatif de l'UNESCO pour la protection du patrimoine culturel.

Le texte s'inspire de certaines dispositions de la Convention du patrimoine mondial de 1972, qui protège les formes d'expression « tangibles » du patrimoine, qu'il s'agisse de monuments ou de sites naturels. Ainsi, il prévoit la création d'une Assemblée générale dont la première réunion aura lieu à Paris au mois de juin pro-

A l'image des îles Galápagos ou des Pyramides d'Égypte, le patrimoine immatériel mérite d'être sauvegardé pour les générations futures.

chain, d'un Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et d'un Fonds qui permettra le financement de projets de sauvegarde.

La Convention stipule également l'établissement de deux listes: une liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité et une seconde incluant les expressions culturelles dont la sauvegarde est considérée comme urgente.

Les quatre-vingt-dix Chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité proclamés à ce jour par l'UNESCO pourraient peu à peu y être ajoutés, à condition qu'ils se situent dans des États ayant ratifié la Convention.

Une autre de ses dispositions importantes est la nécessité pour chaque pays d'établir un ou plusieurs inventaires nationaux du patrimoine



Manifestation consacrée au patrimoine immatériel d'Asie du Sud, Siège de l'UNESCO, mars 2006.

culturel immatériel présent sur son territoire.

L'âme des peuples

Dans certains cas, ce processus est déjà très avancé et donne des résultats réellement surprenants : « Au Venezuela, nous effectuons actuellement un recensement très détaillé du patrimoine sous toutes ses formes », explique José Manuel Rodríguez, président de l'Institut du patrimoine culturel vénézuélien.

« Nous avons enregistré plus de 68.000 fiches provenant de chacune des 335 communes du pays et ce

que nous y avons trouvé, c'est l'âme même du peuple. Ces gens sont stupéfaits de voir l'Etat s'intéresser à des choses qui leur appartiennent de façon très intime ».

Ces inventaires permettront de répertorier le patrimoine immatériel sous ses différentes formes : des éléments susceptibles d'être ajoutés aux listes représentatives, bien entendu, mais aussi des Trésors humains vivants.

Ce concept, créé au Japon en 1950, a été adopté par la République de Corée en 1964, puis par les Philippines, la Thaïlande, la Roumanie, la

République tchèque, la Bulgarie ou la France, où ces trésors vivants sont appelés « maîtres d'art » et se consacrent à l'orfèvrerie, l'édition traditionnelle ou la fabrication d'instruments de musique.

Les langues sont elles aussi protégées par la Convention, non seulement en tant qu'outils de communication, mais aussi en tant que reflet d'une certaine perception du monde. Les inventaires pourront également répertorier les musiques traditionnelles.

Un peu plus de deux ans se sont écoulés entre la ratification de la Convention par la Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2003 et son entrée en vigueur.

Pour Antonio Augusto Arantes, ancien président de l'Institut brésilien du patrimoine historique et artistique national, « la rapidité des processus de ratification a été une véritable surprise. Mais ceci prouve simplement que les gouvernements se font l'écho de quelque chose que la société civile, tout au moins dans mon pays, revendique depuis vingt ans. »

C'est précisément ce que décrivait Juan Goytisolo, président du jury des deux premières proclamations de Chefs d'œuvre du patrimoine oral et immatériel, lorsqu'il évoquait « la variété et la richesse de l'inventivité humaine quant à notre présence dans le monde et l'origine de celui-ci sont infinies ».

Lucía Iglesias Kuntz



L'espace culturel de la place Jemaa el-Fna a été proclamé Chef-d'œuvre du patrimoine immatériel en 2001.

Grâce à une campagne parrainée par l'UNESCO,
la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est aujourd'hui
sur le devant de la scène.

LA COLOMBIE MÈNE CAMPAGNE POUR L'IMMATÉRIEL



Le carnaval de Barranquilla.

L'une des publicités diffusées récemment aux heures de grande écoute par la radio et la télévision colombienne commence par un murmure qui s'amplifie progressivement jusqu'à ce que l'on distingue différentes langues. Certaines semblent s'apparenter au mandarin ; d'autres à la phonétique très marquée des langues slaves.

Au milieu de cette cacophonie, on reconnaît bientôt un poème en espagnol du grand poète colombien José Asunción Silva. Le spectateur comprend alors que les langues entendues jusque-là étaient autochtones. Le spot se termine par un message rappelant que la Colombie est un pays multiculturel et multilingue.

Un autre film vante le Mohán, esprit sylvestre des rivières et des bois qui effrayait jadis les paysans ; un autre évoque la technique du mur en pisé, léguée par les Amérindiens. Le

Pusandao, sorte de pot-au-feu de la côte Pacifique composé de manioc, d'igname, de poisson et de lait de coco a même fait l'objet d'un spot.

Forte de 83 peuples autochtones et de près de 70 langues et dialectes, la Colombie entend désormais mettre en valeur son patrimoine immatériel, au point de lancer sur ce thème une grande campagne de sensibilisation. L'ensemble de cette campagne, financée à hauteur de 150 000 dollars par l'UNESCO, la Convention Andrés

Forte de 83 peuples autochtones et de près de 70 langues et dialectes, la Colombie entend mettre en valeur son patrimoine immatériel.

Bello et l'Etat colombien, avait pour slogan « Montre qui tu es ».

La proclamation par l'UNESCO du Carnaval de Barranquilla comme chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel, en 2003, a largement contribué à cette prise de conscience de la valeur de ce patrimoine. Le Carnaval de Barranquilla englobe des manifestations culturelles de plus de cinquante villages et bourgades situés sur les rives du fleuve Magdalena.

On y raconte des histoires d'hommes qui se sont transformés en caïmans ou encore d'Indiens qui se sont travestis pour venger l'honneur de leurs femmes enlevées par les Espagnols, le tout au rythme de la cumbia et des tambours qui retentissent sans relâche pendant cinq jours.

Parallèlement à cette proclamation, le ministère de la culture a lancé une série d'initiatives visant à mettre en



Affiche éditée dans le cadre de la campagne "Montre qui tu es".

œuvre les mandats énoncés dans la Convention de l'UNESCO, dont la ratification devrait intervenir prochainement.

Inventaire de traditions

Il a d'abord créé la sous-direction du Patrimoine immatériel, qui aide les

communautés à établir un inventaire de leur tradition orale.

Mais ce n'est pas tout. « Grâce aux ateliers que nous avons organisés dans cinq régions du pays, le patrimoine immatériel est devenu à la mode », déclare Emiro Díaz, directeur de la programmation à l'Institut colombien d'anthropologie et d'histoire (ICANH),



En 2005, l'UNESCO a proclamé la culture palenquera Chef-d'œuvre du patrimoine immatériel.

l'entité chargée par le ministère de formuler les politiques de préservation.

En novembre 2005, alors que le travail du ministère concernant la Convention avait déjà bien avancé, l'UNESCO a proclamé la culture palenquera deuxième chef-d'œuvre du patrimoine colombien.

San Basilio de Palenque est un village minuscule et très pauvre où vivent les descendants des esclaves qui, au XVIIe siècle, se sont rebellés contre la Couronne espagnole et se sont déclarés territoire libre.

L'UNESCO a ainsi souhaité préserver leur langue, mélange d'espagnol et de bantou, leur musique, essentiellement africaine, leur connaissance de la médecine traditionnelle et leurs rites funéraires.

Des résultats tangibles

« Il s'agit d'un cas très particulier – affirme Betsy Elena Hernández, anthropologue travaillant pour la sous-direction du Patrimoine immatériel, car Palenque a non seulement besoin d'une politique de préservation de sa culture, mais également de mesures pour lutter contre la pauvreté : nous parlons ici d'un village sans tout-à-l'égout, qui ne dispose de l'électricité que quelques heures par jour. Le ministère souhaite s'attaquer à ces deux fronts.»

Pendant ce temps, à Barranquilla, les résultats sont déjà tangibles : le tourisme y a augmenté de près de 20% l'année dernière, selon des données de la Chambre de commerce. Par ailleurs, plusieurs artisans sont actuellement formés à la fabrication traditionnelle de masques et de costumes de carnaval.

Enfin, le patrimoine immatériel rencontre désormais un intérêt dans les régions les plus excentrées de Colombie. Huit départements, presque tous situés dans la forêt tropicale du sud, où vivent plus de 70% des communautés autochtones colombiennes, ont lancé des projets d'inventaire qui contribueront sans doute à améliorer la connaissance du patrimoine oral de ce pays.

Sergio Ocampo,
à Bogota.

Rieks Smeets est chef de la Section du patrimoine immatériel de l'UNESCO.
Il revient sur les conséquences de l'entrée en vigueur, le 20 avril,
de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel
Rieks Smeets est chef de la Section du patrimoine immatériel de l'UNESCO.
Il revient sur les conséquences de l'entrée en vigueur, le 20 avril, de la Convention
pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

IL N'Y AURA PLUS DE CHEFS-D'ŒUVRE

© Foto Luigi



La Patum de Berga.

Propos recueillis par Agnès Bardon et Stephen Roberts.

Comment définir en termes très simples ce qu'est le patrimoine oral et immatériel ?

Plutôt qu'une définition, mieux vaut sans doute rappeler les domaines couverts par ce patrimoine : il s'agit de la musique et de la danse traditionnelles ; du théâtre traditionnel ; des expressions orales comme les contes ou les épopées ; des connaissances traditionnelles liées à la nature et à l'univers ; des savoir-faire liés à l'artisanat ; des rituels et des événements festifs comme les carnivals.

D'une manière générale, ce sont des expressions transmises de génération en génération, qui jouent un rôle important dans les communautés où elles sont pratiquées, dans la mesure où elles leur donnent un sentiment de continuité et d'identité.

Parmi les nombreux chefs-d'œuvre proclamés par l'UNESCO, on peut citer notamment le cas de la Patum

de la ville de Berga (Espagne), proclamé en 2005.

C'est un exemple intéressant parce que tous les habitants sont invités à y participer, y compris les enfants. Ils prennent part aux festivités en défilant dans la rue comme les adultes, mais avec un bestiaire en miniature. De cette manière, ils apprennent à imiter la conduite des adultes et deviennent les futurs acteurs de ce patrimoine.

Adoptée en 2003, la Convention sur le patrimoine oral et immatériel entre en vigueur le 20 avril. Quelles en sont les conséquences ?

Ce texte vient consolider une nouvelle conception du patrimoine qui se développe depuis une trentaine d'années.

En 1972, l'Organisation a adopté une Convention sur le patrimoine naturel et culturel qui s'intéresse aux monuments et aux sites naturels.

Déjà dans les années 1970, on a commencé à réfléchir à d'autres aspects du patrimoine humain.

Mais il a fallu du temps pour que cette approche se concrétise et donne lieu à la Convention qui entre aujourd'hui en vigueur. Ce qui change, c'est qu'il existe désormais un instrument juridique contraignant ratifié par de nombreux Etats.

Cet instrument permettra d'abord de sensibiliser la communauté internationale. Elle donnera ensuite la possibilité de sauvegarder ce patrimoine sous des formes nouvelles. L'accent est mis sur le rôle que doivent jouer les groupes et les communautés porteuses de ce patrimoine, non seulement pour en identifier les différentes formes mais aussi pour les sauvegarder.

Enfin, l'adoption de ce texte ouvre la possibilité des recueillir des fonds supplémentaires pour financer davantage de programmes et d'actions.

La proclamation des chefs-d'œuvre était au cœur du programme sur le patrimoine oral et immatériel.

Est-ce que cela reste le cas ?

Non, il n'y aura plus de nouvelle proclamation de chefs-d'œuvre comme en 2001, 2003 et 2005. Une fois la

“Des expressions transmises de génération en génération, qui jouent un rôle important dans les communautés où elles sont pratiquées.”



Rieks Smeets, chef de la Section du patrimoine immatériel de l'UNESCO.

Convention entrée en vigueur, les chefs-d'œuvres qui se trouvent sur le territoire des Etats partie seront inscrits sur la liste représentative du patrimoine oral et immatériel de l'humanité.

Les conditions selon lesquelles ils seront transférés restent à déterminer

er par le comité intergouvernemental qui va gérer cette Convention. Mais la majorité des chefs-d'œuvres se trouvent sur le territoire d'Etats qui ont déjà ratifié la convention. On peut donc s'attendre à ce qu'un grand nombre d'entre eux fassent bientôt partie des éléments inscrits sur la liste représentative.

Quels sont les enjeux à venir ?

Beaucoup de choses restent à définir. Il faut préciser en quoi cette liste représentative va consister. Les Etats qui vont mettre en œuvre la Convention devront aussi identifier les communautés porteuses de ce patrimoine.

Souvent, il faut aussi établir un système de représentation de ces groupes ou les aider à créer des ONG. Il est aussi nécessaire de sensibiliser les autorités, notamment au

niveau local, à l'existence, aux valeurs et à l'importance de ce patrimoine. Il reste encore du travail à faire pour éveiller les esprits à cette cause.



Musique traditionnelle de Morin Khuur (Mongolie).

**Les Zafimaniry de Madagascar font plus que sculpter le bois.
Ils impriment sur ce matériau sacré toute leur cosmogonie.
En 2003, cette tradition a été proclamée
Chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel par l'UNESCO.**

LE BOIS SACRÉ DES ZAFIMANIRY

D longé au cœur de la forêt Tanala, au sud est de Madagascar, Antotra vit sous la bruine et le brouillard une bonne partie de l'année. Ce village ne possède aucun charme particulier. Pourtant, les habitants de la région n'hésitent pas à marcher parfois jusqu'à quatre heures pour se rendre à son marché hebdomadaire.

Sur place, des ribambelles de gamins guident le visiteur entre les

Le pays zafimaniry :
un territoire de 700 km²
qui comprend une centaine
de villages.



Les Zafimaniry sont les derniers à pratiquer le travail sur bois jadis répandu sur toute l'île.



Les techniques de travail du bois se transmettent de génération en génération.

maisons et les ateliers où l'on vend les célèbres chaises sculptées en palissandre, mais aussi des tabourets, pots de miel et autres coffres sculptés connus jusqu'en Scandinavie et au Japon.

Car Antoetra est la porte principale du pays zafimaniry, un territoire de 700 km² comprenant une centaine de villages dont les plus éloignés se situent à dix jours de marche.

Cette communauté de 25 000 âmes est la dernière à pratiquer le travail sur bois, autrefois répandu dans toute l'île. Transmise de génération en génération, cette tradition artisanale complexe se lit sur toutes les constructions et les objets en bois, même les plus usuels. Elle a été proclamée en 2003 par

l'UNESCO Chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel.

A quelques heures de marche d'Antoetra, le village de Sakaivo émerge de la brume. Les maisons traditionnelles en bois sont disposées de part et d'autre d'un ruisseau et de quelques rizières. On dit qu'elles recouvraient jadis toutes les Hautes Terres centrales, où elles sont désormais remplacées par des constructions en pisé, en torchis ou en briques.

M. Rakoto, charpentier réputé, m'emmène visiter l'une de ses « œuvres ». Tandis qu'un ébéniste rabote une planche avec l'aide d'un adolescent, il explique qu'une maison zafimaniry demande trois mois de travail et s'assemble uniquement avec des madriers et des chevilles, sans l'aide d'un seul clou ni d'une quelconque pièce métallique.

Une symbolique complexe

Sur les portes et les fenêtres, se découvrent les motifs géométriques finement ciselés qui font la célébrité des Zafimaniry. Cette symbolique imprimée dans le bois renvoie en fait à leurs croyances. Les motifs en toile d'araignée rappellent les liens familiaux tandis que les rayons de ruche représentent la vie communautaire.

Mais ce n'est pas tout. En réalité, la construction des maisons obéit à des règles encore plus savantes. De leur orientation au sein du village à l'aménagement de la pièce unique, c'est toute la cosmogonie malgache qui est représentée à travers les quatre directions, soit les quatre destins majeurs.

Le fondateur de la lignée s'installe toujours dans l'angle le plus sacré du village, le nord-est. Le fils aîné, lui, s'installe juste en contrebas de son père tandis que le cadet doit s'implanter plus au sud-ouest, angle profane par excellence.

Il en va de même à l'intérieur de la maison : le lit est au nord-est tandis que l'entrée et les objets triviaux sont placés à l'ouest. Chacune des vingt essences de bois utilisées par les villageois est réservée à un usage particulier.

Une culture menacée

Mais aujourd'hui, cette culture est en péril. Suite à une disette survenue dans les années 1950, les Zafimaniry ont commencé à vendre leur artisanat mais ils n'ont pas su valoriser leur commerce, contrairement aux distributeurs de leurs produits, ni éviter la contrefaçon.

De plus, face à la déforestation grandissante de la région, ils commencent à manquer de matière première et se tournent vers d'autres activités comme la culture itinérante sur brûlis, ce qui aggrave encore le phénomène de déforestation.

Enfin, les jeunes ont tendance à proposer leurs services en ville ou sur les chantiers navals, participant ainsi d'un phénomène d'exode rural et d'une désagrégation de l'identité zafimaniry.

C'est la raison pour laquelle l'UNESCO a lancé un plan d'action destiné protéger l'environnement naturel de la communauté et à veiller à la transmission des techniques traditionnelles. Une façon de préserver les connaissances acquises au fil des siècles par les Zafimaniry, « les descendants de ceux qui désirent ».

Fabrice de Lestang



Plongé au cœur de la forêt Tanala, au sud est de Madagascar, le pays Zafimaniry comprend une centaine de villages.

Considérée comme l'une des meilleures tisserandes traditionnelles des Philippines, Haja Amina Appi est devenue en 2004

l'un des « trésors humains vivants » de son pays. En transmettant son art, elle garantit la préservation de cet élément du patrimoine immatériel.

LE MÉTIER À TISSER LA TRADITION

© Renato S. Rastrollo



Haja Amina Appi utilise des feuilles de pandanus séchées et teintées pour tisser ses nattes.

Haja Amina Appi marche d'un pas qui ne laisse rien deviner de ses 80 ans. Le matin, elle part cueillir des feuilles sur les pandanus qui poussent derrière sa maison à Ungos Matata, dans la province de Tawi-Tawi, une petite île située à l'extrême sud-ouest de l'archipel des Philippines.

Ces grosses feuilles sont bordées d'épines mais elle les préfère aux autres variétés parce qu'elles permettent d'obtenir des bandelettes solides et résistantes pour tisser les nattes. Elle est habituée aux épines piquantes de ces feuilles dont elle se sert depuis des années pour produire la matière première nécessaire à son art. Tout au long de sa vie, elle a été tisserande de nattes, enseignante et artiste. C'est ce qui lui a valu en 2004 d'être désignée trésor national vivant, ou Gawad Manlilikhang Bayan.

La République des Philippines a créé

ce titre national prestigieux en 1992, suivant la logique de l'UNESCO qui s'efforce de faire reconnaître les trésors humains vivants et la transmission de leurs connaissances et savoir-faire aux jeunes générations. Il distingue les personnes jouant un rôle particulier dans la préservation et la revitalisation des arts traditionnels qui risquent de disparaître.

Depuis, onze artistes ont reçu ce titre en reconnaissance de leur engagement envers leur art et de leur recours aux méthodes et matériaux autochtones. Haja Appi a reçu cette distinction en 2004 pour son savoir-faire dans l'art de tisser des nattes en feuilles de pandanus, ou paghah-ablon.

Le tissage des nattes selon la technique du tepo, qui consiste à compter les fils, est très minutieux. Les femmes de la communauté Sama de

Tawi-Tawi tissent grâce à cette technique depuis des générations.

Une technique ancestrale

Les nattes de la communauté Sama sont connues pour leurs couleurs vives, leurs motifs géométriques et leur résistance. La réalisation d'une natte peut prendre jusqu'à deux mois, voire davantage pour les motifs les plus complexes.

Haja Appi est célèbre pour la finesse du tissage de ses nattes et pour la complexité des motifs qu'elle crée.

D'abord elle cueille des feuilles de pandanus, dont elle retire les épines avec un petit couteau, ensuite elle les découpe en bandelettes avec un jangat deyum, un morceau de bois étroit doté de dents pointues. Les rubans fins qui sont ainsi obtenus sont séchés au soleil puis colorés dans une cuve contenant un colorant en poudre industriel appelé anjibi.

Pour assouplir les bandes de manière à pouvoir les tisser, Haja Appi les écrase à plusieurs reprises avec un paggosa, c'est-à-dire un gros rondin de bois. Cette opération s'appelle pagtabig. Cette tâche ardue et répétitive est indispensable pour sécher correctement les bande-

Depuis 2004, Haja Appi a été nommée Trésor humain vivant pour son savoir-faire dans l'art de tisser des nattes en feuilles de pandanus.

lettres sans les rendre cassantes et inutilisables.

Originalité des motifs

Les motifs de Haja Appi ne sont pas dessinés au préalable et l'artiste n'utilise ni papier ni crayon pour garder le fil de chaque courbe et de chaque trait. Seul son sens inné de la géométrie lui permet de calculer quand et comment les fibres colorées vont finalement se rejoindre pour former des motifs géométriques symétriques.

Ce qui distingue Haja Appi des autres tisserandes, c'est la régularité exceptionnelle de son tissage et la grande originalité de ses motifs. À l'origine, les nattes de la communauté Sama étaient blanches et unies, mais Haja Appi a commencé à faire des



Pour assouplir les feuilles, Haja Appi les écrase avec un gros rondin de bois.

expériences avec des colorants pour obtenir l'effet désiré.

Les colorants industriels n'étant souvent pas assez vifs à son goût, elle les

mélange pour obtenir des rouges, des violets et des jaunes éclatants, en utilisant parfois jusqu'à huit couleurs à la fois.

Afin de transmettre cette tradition aux générations futures, Haja Appi enseigne l'art du tepo, traditionnellement transmis de mère en fille, aux jeunes femmes de sa communauté.

Sa connaissance approfondie d'une technique comme le paghahablon, et les efforts qu'elle a déployés tout au long de sa vie pour préserver cette tradition philippine importante, lui ont valu le statut spécial de pilier de la culture du pays. Ses œuvres sont même désormais exposées au Musée national des Philippines.

Maricris Jan Tobias

Interdite pendant l'ère soviétique, l'épopée Olonkho, récitée depuis des générations en Iakoutie, a bien failli disparaître. Cette tradition orale liée au folklore chamanique a été proclamée Chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel par l'UNESCO en 2005.

OLONKHO, UNE ÉPOPÉE VIEILLE DE DOUZE SIÈCLES

Il était une fois Sarakhana, une sorcière issue du Monde Souterrain. Un jour, elle s'empare de trois bébés du Monde Supérieur, Intermédiaire et Souterrain. S'étant transformés en loups, les enfants adoptifs de Sarakhana conquièrent bientôt le territoire du héros Tchougdaan Boukhatyir. Ce dernier leur livre

Puisant dans les légendes guerrières de la région, étroitement liée au folklore chamanique, l'épopée olonkho porte la mémoire épique de la nation iakoute.



Scène extraite du spectacle olonkho Kyys Debiliïé.

alors un combat dont il sort victorieux. Mais, les vaincus appellent leur « vieux frère » à l'aide, le monstre Dyghydaana Beghe et le héros est obligé de battre en retraite

C'est ainsi que commence « Kyys Debilié », une des innombrables variantes de l'épopée olonkho, transmise de génération en génération dans la République de Sakha (Iakoutie), dans le nord-est de la Fédération de Russie. Puisant dans les légendes guerrières de la région, étroitement liée au folklore chamannique, elle porte la mémoire épique de la nation iakoute. Comme dans les mythes grecs anciens, les dieux de l'Olonkho ont installé les premiers hommes sur la terre dans le Monde Intermédiaire. Le Monde Supérieur est soumis au pouvoir des dieux dont seules les frontières sont occupées par des géants dangereux, les abaasy. Le Monde Souterrain, quant à lui, est dirigé par des monstres ennemis de l'homme. Mais derrière les intrigues guerrières qui la peuplent, c'est en fait la lutte du bien contre le mal qui est au cœur de cette tradition orale.

A la différence de la plupart des autres épopées, l'Olonkho iakoute ne se raconte pas mais se chante.

Le caractère et les actions de chaque personnage ont une mélodie propre.

Une épopée chantée

L'Olonkhosut, le conteur, chante les monologues des héros et déclame le reste du texte sur un tempo rapide, d'une voix proche de la mélodie. Se mêlent parfois à ces récits l'imitation du hennissement du cheval, du chant de certains oiseaux et d'autres cris d'animaux. C'est par ces différentes voix, tour à tour chantées ou déclamées, que l'Olonkhosut peut tenir en haleine ses spectateurs une nuit entière.

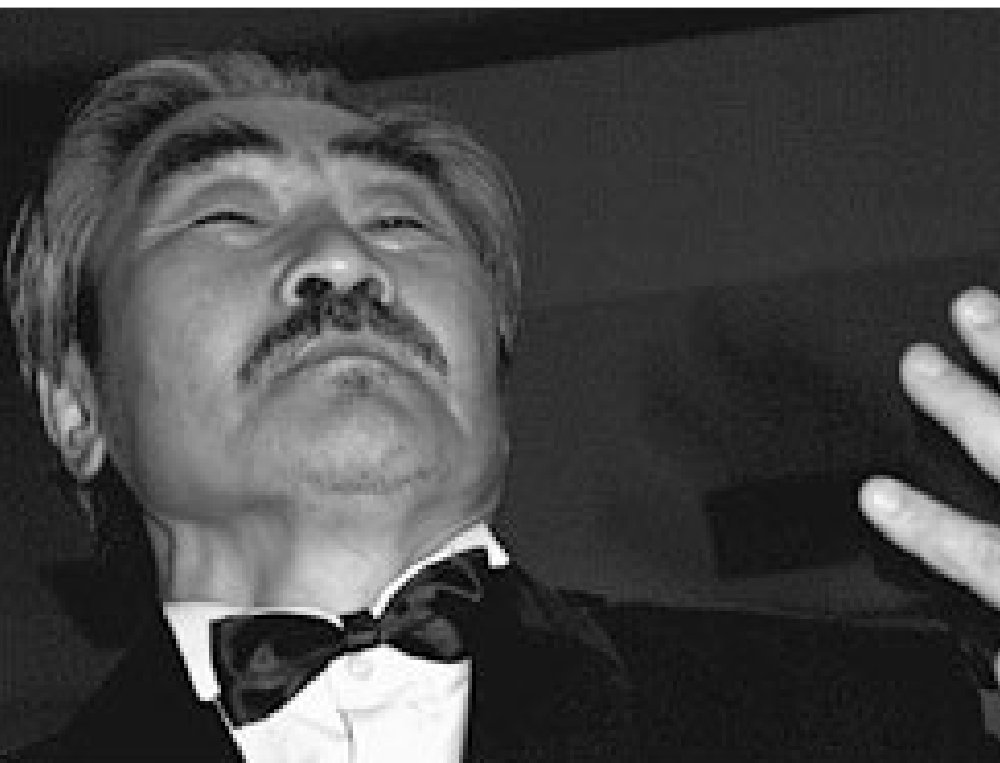
Les mélodies trahissent les influences orientales de l'Olonkho, qui appartient aux arts épiques les plus anciens des peuples turco-mongols. Les spécialistes ont également trouvé dans l'Olonkho des éléments communs avec les *râga* indiens, les *makom* centrasiatiques et les *mugam* azéris, qui ont donné naissance au chant grégorien. Cette tradition musicale iakoute s'apparente aussi aux chants traditionnels des *akyn* kazakhs et kirghizes.

Au début du XXe siècle, l'épopée

iakoute a connu une période florissante. S'inspirant de l'Olonkho, certaines pièces comme *Le jeune vaillant Beriet Berghen* (1906) ou *Le héros Kulantaï sur son cheval vif* (1907) ont ainsi été mises en scène. Mais la période soviétique a marqué un coup d'arrêt. Considérée comme une survivance du passé, cette tradition populaire orale a en effet été proscrite. Elle s'est certes poursuivie mais dans la clandestinité. De fait, alors qu'il existait autrefois des centaines d'Olonkhosut en Iakoutie, il n'en reste aujourd'hui que deux : Daria Tomskaïa (96 ans) dans le village d'Ene, et Piotr Rechetnikov (77 ans), dans le village de Tcherkek. « Dans un contexte où l'homme est vivement bousculé, la sérénité de l'Olonkho est pourtant salutaire », affirme Andreï Borissov, réalisateur et metteur en scène du spectacle olonkho *Kyys Debilié*.

Une tradition menacée

Face à la menace qui pesait sur cette tradition orale, l'UNESCO a proclamé l'Olonkho Chef-d'œuvre du patrimoine oral immatériel de l'humanité. Suite à cette proclamation, des initiatives ont été prises pour en assurer la sauvegarde. Un décret sur « les mesures pour la conservation, l'étude et la diffusion de l'épopée héroïque iakoute Olonkho » a été adopté. Il prévoit notamment le lancement d'une « décennie Olonkho 2006-2015 » dans la République et le versement d'une pension aux « dépositaires vivant de la tradition épique » Daria Tomskaïa et Piotr Rechetnikov. Il a également été décidé de créer un Centre d'étude de l'Olonkho, un Théâtre Olonkho et d'organiser un festival folklorique annuel intitulé « La culture du monde sur la terre d'Olonkho ». Par ailleurs, une attention toute particulière a été portée à la jeune génération : le ministère de l'éducation est chargé de créer des programmes scolaires et du matériel didactique dédiés à l'épopée « Olonkho ».



© Comité National de la République Sakha (Iakoutie)

Le conteur, ou Olonkhosut, prête sa voix à chaque personnage de l'épopée.

Vladimir Sergueev

Dates importantes concernant l'action de l'UNESCO dans le domaine du patrimoine immatériel

Par José Banaag



Conférence générale 2003 - Vote de la Convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine immatériel.

1966

La Conférence générale de l'UNESCO adopte la Déclaration des principes de la coopération culturelle internationale sur laquelle repose l'action menée par l'UNESCO dans le domaine de la culture.

1970

Une Conférence intergouvernementale sur les aspects institutionnels, administratifs et financiers des politiques culturelles est organisée à Venise en Italie et marque l'apparition des notions de « développement culturel » et de « dimension culturelle du développement ».

1972

Lors de l'adoption de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, plusieurs États membres soulignent l'importance qu'ils accordent à la sauvegarde du patrimoine immatériel.

1973

La Bolivie propose d'ajouter un Protocole à la Convention universelle sur le droit d'auteur afin de protéger le folklore.

1982

La Conférence mondiale sur les politiques culturelles (Mondiacult), organisée à Mexico, reconnaît l'importance du « patrimoine culturel immatériel » et inclut ce dernier dans sa nouvelle définition du patrimoine culturel.

1982

L'UNESCO met en place un Comité d'experts sur la sauvegarde du folklore.

1989

La Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire est adoptée par la Conférence générale.

1994

L'UNESCO lance le programme Trésors humains vivants à la suite d'une proposition formulée par la République de Corée.

1996

Après avoir souligné que la Convention de 1972 ne peut s'appliquer aux formes de patrimoine les plus communes dans les régions où les énergies culturelles se sont concentrées sur d'autres formes d'expression telles que l'artisanat, la danse ou les traditions orales, le rapport intitulé « Notre diversité créatrice » plaide en faveur d'autres formes de reconnaissance adaptées à la véritable diversité et richesse du patrimoine existant dans le monde entier.

1997

En juin, l'UNESCO et la Commission nationale marocaine organisent à Marrakech une Consultation internationale d'experts sur la préservation des espaces culturels populaires.

1997/1998

L'UNESCO lance le programme de Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité.

1999

L'UNESCO et la Smithsonian Institution organisent conjointement à Washington une conférence intitulée « Évaluation mondiale de la Recommandation de

1989 sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire : pleine participation et coopération internationale ».

2001

En mai, pour la première fois, 19 espaces culturels ou formes d'expression culturelle se voient décerner le titre de chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité. Les États membres de l'UNESCO adoptent la Déclaration universelle sur la diversité culturelle, ainsi que son plan d'action.

2003

La Conférence générale, au cours de sa 32e session, adopte la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en octobre. En novembre, lors de la deuxième Proclamation, 28 nouveaux espaces culturels ou formes d'expression culturelle enrichissent la liste des Chefs-d'œuvre.

2004

L'Algérie dépose son instrument de ratification le 15 mars, devenant ainsi le 1er État partie à la Convention.

2006

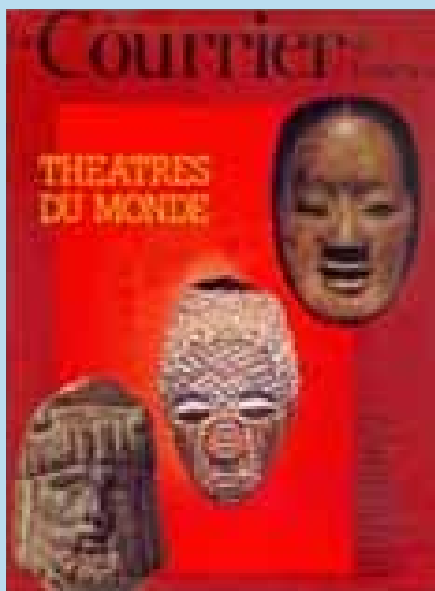
La Convention entre en vigueur le 20 avril. Jusqu'à présent, 47 États membres l'ont ratifiée.

2005

Après une troisième Proclamation désignant 43 nouveaux Chefs-d'œuvre, le nombre de chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité s'élève à 90.

Le Courrier remonte le temps

Depuis sa naissance, *Le Courrier de l'UNESCO* a consacré plusieurs numéros et articles aux questions liées au patrimoine immatériel. Petit voyage dans le temps.



Numéros

Des héros à visage d'homme septembre 1989

Œuvre collective anonyme, oralement transmise et remodelée de siècle en siècle, ou œuvre littéraire achevée, due au génie d'un grand auteur, l'épopée renvoie à la naissance d'une culture, d'un empire ou même de l'univers, creusant d'une génération à l'autre les sillons d'une mémoire nationale. C'est ainsi que l'épopée a survécu à tous les retournements de l'histoire.

Théâtres du monde avril 1983

Des rituels africains au Kabuki japonais, le théâtre dans le monde a toujours été l'expression-clé d'une culture. Il puise dans les mythes, légendes, coutumes, les modes de vie et les expériences historiques des peuples et s'approprie toutes les manifestations artistiques ainsi que toutes les formes d'expression et de communication humaines.



La musique des siècles juin 1973

La musique est liée à la vie et à la société humaine. A l'origine même de chaque culture, la récitation chantée est un véhicule des récits historiques et de l'enseignement des concepts philosophiques et moraux. Ce numéro est consacré à la place de la musique traditionnelle dans le monde d'aujourd'hui.

Articles

« Le nouvel acte de l'opéra kunqu » novembre 2005

Cet art traditionnel chinois menacé de disparition, sort de l'oubli.

« Renaissance du Jongo » décembre 2004

Grâce à certaines communautés, ce mélange de chants, de danses et de magie, légué par les esclaves originaires du Congo et de l'Angola, revient sur le devant de la scène brésilienne.

« Immatériel mais bien réel » septembre 2001

Danses, chants, rites, savoir-faire, langues et traditions orales sont autant d'éléments immatériels de la culture que l'UNESCO a décidé d'inventorier, de protéger et de développer. Mais définir le patrimoine immatériel culturel est loin d'être évident.

« Le prince laotien de la broderie défend un art de vivre » juillet 2001

Le prince laotien Tiao Somsanith refuse toute commercialisation d'un art ancestral dont il perpétue l'existence: la broderie au fil d'or.

« Le mille et une nuits de la place Jemâa-el-Fna » décembre 2000

Les traditions et conteurs de la célèbre place de Marrakech sont d'une richesse et d'une variété uniques au monde.

« La mémoire n'est pas que de pierres » décembre 2000

Le patrimoine mondial ne se réduit pas aux seuls monuments que l'Homme a érigés. Les valeurs qui s'attachent à la mémoire des peuples, plus impalpables que les pierres, ne sont pas les moins précieuses.



© UNESCO/N.Burke
Théâtre sanskrit de la province de Kerala, le Kutiyattam (Inde).

José Banaag



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Le Courrier de l'UNESCO est publié
par l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture.
7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP, France
<http://www.unesco.org/fr/courier>

Renseignements et droits de reproduction
f.ryan@unesco.org

Directeur de la publication
Saturnino Muñoz Gómez

RÉDACTEURS

Anglais
Edna Yahil

Arabe
Bassam Mansour

Chinois
Weiny Cauhape

Espagnol
Lucía Iglesias Kuntz

Français
Agnès Bardon

Russe
Vladimir Sergueev

Assistant éditorial
José Banaag

Photos
Fiona Ryan

Maquette et mise en PDF
Gilbert Franchi

Plateforme web
Stephen Roberts, Fabienne Kouadio, Chakir Piro

Les articles peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés du nom de l'auteur et de la mention « Reproduit du Courrier de l'UNESCO », en précisant la date et en ajoutant le lien : <http://www.unesco.org/fr/courier>

Les articles expriment l'opinion de leurs auteurs et pas nécessairement celle de l'UNESCO.

Les photos appartenant à l'UNESCO peuvent être reproduites avec la mention © Unesco suivie du nom du photographe.

Pour obtenir les hautes définitions, s'adresser à la photobanque : www.photobank@unesco.org

Les frontières sur les cartes n'impliquent pas la reconnaissance officielle par l'UNESCO ou les Nations Unies, de même que les dénominations de pays ou de territoires mentionnés.